

Soutenir les pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité en Boischaut Sud : MAEC* 2019

*Mesures Agri-Environnementales Climatiques

Depuis 2015, les agriculteurs du Boischaut Sud de l'Indre qui le souhaitent peuvent souscrire des Mesures Agri-Environnementales Climatiques (MAEC) : contrats d'une durée de 5 ans, qui permettent de rémunérer des pratiques respectueuses de l'environnement, définies par un cahier des charges précis.



Le dispositif est financé à 75% par l'Europe et 25% par l'Etat et est porté par le Pays de La Châtre en Berry, associé au Pays Val de Creuse Val d'Anglin. La coordination quant à elle est assurée par l'ADAR CIVAM et l'animation technique par Indre Nature et la Chambre d'Agriculture de l'Indre.

En 2019, l'enveloppe représente 1,6 millions d'euros potentiellement mobilisables pour les agriculteurs du territoire et différentes MAEC seront accessibles :

- **MAEC à l'échelle de l'exploitation :**

- MAEC Polyculture-élevage (147.13€/ha)
- MAEC Système Herbager (80€/ha de prairie permanente) : +80% SAU en herbe, plus de 10 UGB et un chargement < 1,4UGB/ha
- MAEC Grandes cultures (74€/an)

- **MAEC à l'échelle de la parcelle :**

- « fauche tardive au 10 juillet » (217.76€/ha)
- « prairies fleuries » : où devront être présentes un certain nombre de plantes indicatrices d'une biodiversité remarquable (66.01€/ha)
- « haies » : sont éligibles les haies hautes, ou les haies basses qu'on laissera monter en haies hautes (360€/km)
- « ripisylves » (haies de bord de cours d'eau). Cette nouvelle mesure est également accessible aux agriculteurs déjà engagés en MAEC mais qui n'avaient pas pu contractualiser leurs haies en bord de cours d'eau. (852€/km)

Jusqu'à 7600€/an/exploitant.e
sur 5 ans

Au total depuis 2015 c'est près de

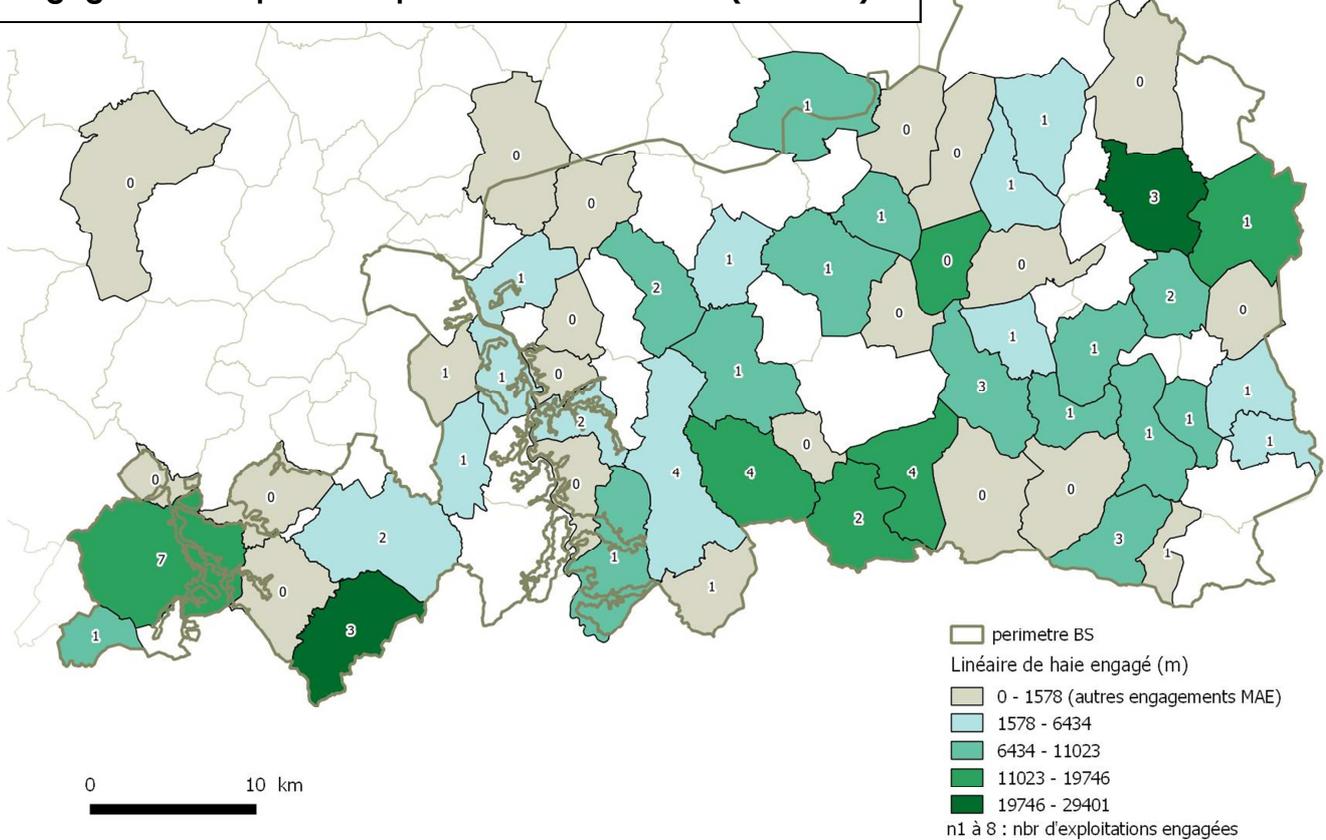
5.4 millions d'euros

150 exploitations engagées,
775 ha de prairies, 365 km de haies

Pour s'engager, les agriculteurs intéressés sont invités à participer aux réunions d'information (pré-engagement) qui auront lieu : **jeudi 17 janvier 14h à Sainte Sévère - Salle des fêtes Tatischeff** (derrière l'église) et **jeudi 24 janvier 14h à Argenton - Salle Charles Brillaud** (rue Charles Brillaud, près du musée de la Chemiserie) ; puis aux formations qui seront organisées aux printemps pour parfaitement comprendre les cahiers des charges des MAEC.

Plus d'information sur : <http://www.pays-lachatre-berry.com/> rubrique MAEC
 Contacts : Adar Civam - Lucas Henner -07 89 50 80 44 – henner.adar.bs@orange.fr
 CA36 Laura Barbonnais – 02 54 61 61 66 - laura.barbonnais@indre.chambagri.fr

Engagements depuis 2015 pour la MAEC « Haies » (Linea 01) :



Engagements depuis 2015 pour les MAEC « Prairies » (EU HERB) :

